Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes

ARRETE PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes,

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté fixant la liste des candidats admis aux concours externe, interne et troisième voie de technicien territorial principal de 2ème classe, pris en date du 11 octobre 2022 ;

Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion des Hautes-Alpes ;

Vu les radiations de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2ème classe ;

ARRETE

Article 1 – La liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2ème classe est mise à jour au **6 septembre 2024** par ordre alphabétique, selon l'annexe jointe au présent arrêté.

Elle comprend les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte **15** noms.

Article 2 – Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Article 4 – Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département des Hautes-Alpes.

Gap, le 6 septembre 2024

Le Président,

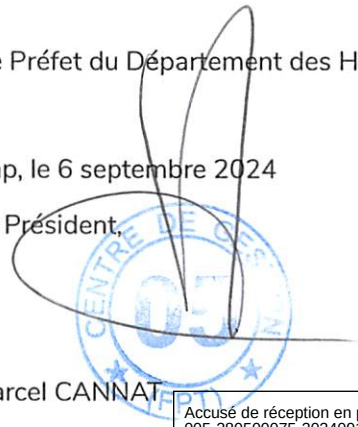

Marcel CANNAT

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20240917-24_01171-AR
Date de télétransmission : 17/09/2024
Date de réception préfecture : 17/09/2024

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes

Annexe de l'arrêté du 6 septembre 2024 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2ème classe

NOM	NOM de naissance	Prénom	Spécialité
ARNAUD	ARNAUD	Michaël	Services et intervention techniques
BERIOUX	BERIOUX	Eric	Services et intervention techniques
BLANCHARD	BLANCHARD	Laurent	Services et intervention techniques
BOYER	SALAUN	Mélanie	Aménagement urbain et développement durable
CHAVAGNAT	CHAVAGNAT	Cyril	Services et intervention techniques
FESQUET	FESQUET	Alexia	Aménagement urbain et développement durable
FRUTOSSO	FRUTOSSO	Laurent	Services et intervention techniques
GUYOT	GUYOT	Bastien	Aménagement urbain et développement durable
JOSEPH	JOSEPH	Jerome	Aménagement urbain et développement durable
LAMHARZI	CHIERA	Sadia	Services et intervention techniques
MUTIN	MUTIN	Marie-Isabelle	Aménagement urbain et développement durable
ORLO	ORLO	Pauline	Aménagement urbain et développement durable
TOCHE	TOCHE	Nicolas	Services et intervention techniques
TROÏANOWSKI	TROÏANOWSKI	Tom	Aménagement urbain et développement durable
VOCANSON	VOCANSON	James	Services et intervention techniques

Liste arrêtée à 15 inscrits

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20240917-24_01171-AR
Date de télétransmission : 17/09/2024
Date de réception préfecture : 17/09/2024